



## Programme de la formation MAC SST

### « Maintien et actualisation du Sauveteur Secouriste du Travail »

#### ■ Pré requis :

Avoir suivi la formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail

#### ■ Encadrement :

La formation est dispensée au minimum par un formateur SST rattaché à :  
Un organisme de formation habilité pour la formation initiale et continue de SST  
Une entreprise habilitée pour la formation initiale et continue de ses SST.

#### ■ Durée :

Au minimum 7 heures auxquelles il convient d'ajouter en tant que besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise, en correspondance avec le chapitre 7 du programme SST.

#### ■ Nombre de participants :

4 minimums, 10 maximums pour un formateur SST  
En dessous de 4 participants, la formation n'est plus possible (réalisation de simulation d'accident).

Au-delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum de temps d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14 participants au maximum.

A partir de 15 participants, la session doit être dédoublée (2 sessions ouvertes dans l'outil de gestion) et 2 formateurs sont nécessaires.

#### ■ Contenu :

9 principes généraux de prévention pour guider à chaque instant les actions de celles et de ceux qui s'impliquent dans la lutte contre les risques professionnels.

1. Eviter les risques
2. Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
3. Combattre les risques à la source
4. Adapter le travail à l'homme
5. Tenir compte de l'évolution de la technique
6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou par ce qui l'est moins
7. Planifier la prévention
8. Donner la priorité aux mesures de protection collective
9. Former et informer les salariés sur les risques et leur prévention





## ■ Déroulé de la formation :

### 1ère demi-journée

- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou en secours

### 2ème demi-journée

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail
- Epreuves certificatives (1 heure environ) et bilan de la formation

## ■ Epreuve 1 :

A partir d'une situation d'accident de travail proposée par le formateur (tirage au sort), il est demandé au SST stagiaire de démarrer son action à la phase de l'examen de la victime.

## ■ Epreuve 2 :

Questions/réponses du formateur/candidat réalisées à l'issue de l'épreuve 1 dans lesquelles le formateur s'assurera que le candidat est capable d'expliquer comment l'accident s'est produit et quelle mesure de prévention il aurait pu mettre en œuvre, ou faire mettre en œuvre. Les scénarios doivent permettre de proposer des mesures de prévention autres que des EPI. Cette partie devra se limiter à 3 à 4 questions simples. Ces 2 épreuves ne devront pas excéder 1h au total.

## ■ Objectifs :

Le SST devra avoir les connaissances gestuelles face à une victime accidentée et promouvoir la prévention dans sa société. Le formateur prendra soin de contrôler l'acquisition des connaissances et des compétences tout au long de la formation afin de recadrer, reformuler, et gérer du mieux que possible les participants et le temps de formation (évaluations formatives).

## ■ Pédagogie :

- Support informatique via vidéo projection et exercices d'apprentissage.
- Mannequins secourismes, maquillage cinéma, défibrillateur.
- Lot de simulation d'accidents.



## ■ Remis à l'issue de la formation :

- Actualisation du livret SST, certificat d'habilitation SST, attestation de formation.

## ■ Réglementation :

### **Code du travail - Article L4121-1 :**

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs :

- des actions de prévention des risques professionnels
- des actions d'informations et formations
- la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

## ■ Financement :

La formation MAC SST pourra donner lieu à un financement auprès de votre OPCA. Pour vous aider à la réalisation de votre dossier de prise en charge, nous vous fournirons les conventions de stage, programme de formation, copie des feuilles d'émargement, déclaration de notre numéro d'activité et de notre agrément SST.

